



Milly-la-Forêt, le 25/03/2025

Invitation à une réunion forestière :
Savoir décrire sa forêt afin d'établir un document de gestion durable
Vendredi 25 avril 2025 à 14h

**CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
ÎLE-DE-FRANCE – CENTRE-VAL DE LOIRE**

5 rue de la Bourie Rouge – CS 52349- 45023 ORLÉANS CEDEX 1
☎ 02 38 53 07 91
ifc@crpf.fr - www.cnpf.fr/ifc



**MODELE NATIONAL DE DEMANDE D'APPROBATION
PROGRAMME DE COUPES ET TRAVAUX
D'UN CODE DE BONNES PRATIQUES SYLVOLES**

ARTICLES L. 122-3, L. 124-2, L. 313-3, L. 321-1(5) DU CODE FORESTIER

Veuillez transmettre votre demande scannée au Centre Régional de la Propriété Forestière dans le ressort duquel est située la majeure partie de votre forêt : CNPF IFCVL - 5 rue de la Bourie Rouge - CS 52349 - 45023 ORLÉANS Cedex1 - ifc@cnpf.fr - tél : 02 38 53 07 91.

1°) ADHESION AU CODE DE BONNES PRATIQUES SYLVOLES	
☐ J'ai déjà adhéré au CBPS *	enregistré au CRPF sous le N°
valable jusqu'au	
☐ "J'adhère", pour une période de 10 ans à partir de la date de signature, aux principes du CBPS proposé par le CRPF dans le ressort duquel est située la majeure partie de ma forêt. Je respecterai les principes généraux de gestion durable et appliquerai à mes parcelles boisées les recommandations des fiches les mieux adaptées définissant les modalités de conduite des peuplements de ma forêt.	
(*) <i>veuillez cocher la case correspondante à votre cas</i>	

2°) IDENTIFICATION DE L'ADHERENT AU CBPS	
NOM - Prénoms (ou raison sociale) :	
Date de naissance (le cas échéant) :	
Adresse :	
Compléments :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	fixe : mobile :

PLAN SIMPLE DE GESTION

PROPRIETAIRE :

NOM DE LA FORET :

SURFACE :

DEPARTEMENT :

PERIODE D'APPLICATION : 1ER JANVIER 20 AU 31 DECEMBRE 20

ÉTABLI PAR :

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à une réunion qui se déroulera sur une parcelle forestière à Nanteau-sur-Essonne (77). La réunion sera organisée et animée par Audrey BULTÉ (01 64 98 23 32) du Parc naturel régional du Gâtinais français, et Mathis Leroy (06 62 44 51 27) du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile-de-France et du Centre-Val de Loire.

Afin de vous informer sur les documents de gestion obligatoires ou volontaires (Plan Simple de Gestion, Règlement Type de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles), nous vous proposons de participer à cette réunion forestière. Ce sera l'occasion d'aborder différents sujets :

- Description de la forêt : ses peuplements et ses stations,
- Etablir son document de gestion (aides financières proposées, homme de l'art compétent, informations nécessaires, analyses du sol, connaissance de la qualité des bois, ...),
- Planifier les coupes et travaux.

Pour une bonne organisation de cette demi-journée, merci de vous inscrire auprès de Mme Audrey BULTÉ du Parc naturel régional du Gâtinais français avant le 11 avril au **01 64 98 23 32**. Le nombre d'inscrits est **limité à 25 participants**.

Rendez-vous : 14h, 5 Chemin Paillard, Nanteau-sur-Essonne (77). Fin prévue vers 17h.

Coordonnées GPS du point de rendez-vous : 48.318453, 2.415065.

Vous pouvez apporter des bottes ou chaussures de randonnée et vêtements adéquats.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président du Parc naturel régional du
Gâtinais français,

M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT

Le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière
d'Ile-de-France et du Centre-Val de Loire,

M. Jean-Pierre PIGANIOL